

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence Question écrite n° 127220

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le Premier ministre de bien vouloir lui fournir des explications concernant les dépenses suivantes : Dans la réponse au rapporteur spécial de la commission des finances, la présidence de la République indique avoir dépensé en 2010, en exécution, 7 788 814 euros de coût des avions militaires. Or, dans la réponse à la question écrite 108424, le ministre de la défense précise que la présidence de la République a remboursé, en 2010, au titre des déplacements avec les avions de l'ETEC, 9 millions d'euros (3,5 au titre de 2009 et 5,5 au titre de 2010). Il aimerait savoir quel est le bon chiffre.

Données clés

Auteur : M. René Dosière

Circonscription: Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 127220

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre **Ministère attributaire :** Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 858 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)